## **COMMUNE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX**

(Côtes d'Armor)

## ARRETE MUNICIPAL n°23/PSH87

Portant sur la modification de la circulation et du stationnement avenue Paul de Foucaud (portion comprise entre la rue de Geniet et la rue Ambroise Paré) à SAINT QUAY PORTRIEUX, le mercredi 15 Mars 2023, à l'occasion des travaux d'hydro-curage du réseau d'eaux pluviales.

Thierry SIMELIERE, Maire de la commune de SAINT-QUAY-PORTRIEUX,

VU Le Code de la Route,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La demande de Saint Brieuc Armor Agglomération

Considérant que par mesure de sécurité, le stationnement et la circulation des véhicules seront modifiés Avenue Paul de Foucaud à SAINT QUAY PORTRIEUX, le mercredi 15 Mars 2023, à l'occasion des travaux d'hydro-curage du réseau d'eaux pluviales.

## ARRETONS

- ARTICLE 1: Le stationnement sera interdit au droit du n°31 avenue Paul de Foucaud et au droit des regards d'eaux pluviales sur l'avenue Paul de Foucaud à SAINT QUAY PORTRIEUX, le mercredi 15 Mars 2023, à l'occasion des travaux d'hydro-curage du réseau d'eaux pluviales.
- ARTICLE 2: La circulation des véhicules sera interdite avenue Paul de Foucaud (portion comprise entre la rue de Geniet et la rue Ambroise Paré) à SAINT QUAY PORTRIEUX, le mercredi 15 Mars 2023.
- ARTICLE 3: Un itinéraire de déviation pour tous les véhicules en direction du Port sera instauré et mis en place par l'entreprise effectuant les travaux par la RD 786, le Rond-Point de la France Libre, rue Georges Clémenceau à SAINT QUAY PORTRIEUX, le mercredi 15 Mars 2023.
- ARTICLE 4: L'arrêt BUS « Le Ponto » en direction de Paimpol sera supprimé et l'arrêt BUS « le Port » en direction de Paimpol sera déplacé le mercredi 15 Mars 2023.
- ARTICLE 5: La signalisation règlementaire sera mise en place par l'entreprise effectuant les travaux. Facilité d'accès sera donnée aux riverains.
- ARTICLE 6: Le stationnement des véhicules sera considéré comme gênant et la mise en fourrière des véhicules peut être prescrite, au sens de l'article R417.10 du code de la route.
- ARTICLE 7: Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.
- ARTICLE 8: Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Etables sur Mer, la Police Municipale de Saint-Quay-Portrieux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, le 28 Février 2023.

Thierry SIMELIERE.

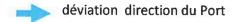
Le Maire.

Conformément à l'article L. 2131-1 du C.G.C.T, le Maire certifie le caractère executoire du présent acte qui sera publié ce jour.

## Travaux curage réseau EP et branchement télécommunication avenue Paul de Foucaud

Circulation et stationnement modifiés

Le mercredi 15 Mars 2023



Zone de travaux

Route barrée

Route barrée à X mètres

Arrêt Bus déplacé (direction Paimpol)

Arrêt Bus supprimé (direction Paimpol)

Déviation itinéraire bis

